

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGRI  
PARIS  
SEINE

## Les territoires du bassin de la Seine s'engagent pour l'agriculture et l'alimentation durables

Paris, le 24 février 2025

*Créée en juillet 2023, AgriParis Seine est une association de coopération territoriale engagée en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables et locales.*

À l'occasion du Salon international de l'agriculture 2025, les membres de l'association AgriParis Seine réaffirment à travers une **déclaration d'engagement commune** leur soutien aux acteurs et actrices des filières agricoles et alimentaires durables du bassin de la Seine.

Alors que les débats autour du projet de loi d'orientation agricole au Sénat ont acté d'inquiétants reculs pour la transition agroécologique et l'agriculture biologique, les territoires du bassin de la Seine réunis au sein d'AgriParis Seine se saisissent pleinement de leur rôle pour répondre au défi de la transition agricole et alimentaire.

95 millions de repas sont consommés chaque année en restauration collective sur le territoire d'AgriParis Seine. Si toutes ces cantines s'approvisionnent demain à 100 % en produits durables dont 50 % issus du bassin de la Seine, ce seront **18 % de la production normande de lait biologique** et **51 % de la production icaunaise de légumineuses biologiques** qui pourront être relocalisées grâce à la restauration collective publique.

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, Eau de Paris et le PETR du Nord de l'Yonne rappellent leur mobilisation pour soutenir les filières agroécologiques indispensables à l'agriculture et l'alimentation de demain :

- Par l'activation du **levier de la commande** publique à leur disposition, les collectivités s'engagent à offrir des débouchés sécurisants à ces filières, notamment : les produits laitiers biologiques ; la viande Label Rouge, Agriculture Biologique et STG boeuf de race normande ; les légumes biologiques ; et les légumineuses biologiques et issues des exploitations engagées dans des démarches de protection de la ressource en eau via le dispositif de paiement pour service environnemental d'Eau de Paris.
- À travers le **projet de démonstrateur territorial Seine nourricière**, AgriParis Seine et ses membres préparent la mise en oeuvre de projets concrets et opérationnels pour accompagner la structuration des filières agricoles et alimentaires durables du bassin de la Seine : optimisation des outils de transformation, coordination des efforts de commercialisation, mise en relation de l'offre et de la demande, etc.